

Cabinet
n° 039.11.2024

Tours, le 29 novembre 2024

Tél : 02 47 60 77 11
Courriel : ce.cab37@ac-orleans-tours.fr

25 rue de la Milletière
CS 97253
37072 TOURS cedex 2

Madame, monsieur,

Votre courrier reçu le 6 novembre a retenu toute mon attention. Vous faites d'abord référence à un article de la Nouvelle République concernant les nombreuses classes de défense du département. Vous mentionnez ensuite un document émanant du collège Jules Ferry évoquant des pratiques de « mise en rang » à connotation militaire, notamment au sein d'une classe de défense, et vous vous en inquiétez.

Je tiens à vous rassurer. Les classes de défense et de sécurité sont des dispositifs reconnus par le ministère de l'Éducation nationale. Elles existent depuis huit ans, et constituent des dispositifs partenariaux à la pédagogie innovante.

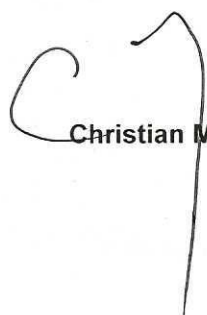
Ces classes sont construites à l'initiative d'une équipe pédagogique, autour d'un projet interdisciplinaire d'éducation à la défense s'ancrant dans les programmes scolaires, et pouvant contenir un volet mémoriel. Le projet se voit concrétisé par un partenariat avec une unité relevant des forces de défense et de sécurité. Les moments d'échanges entre les élèves et les personnels des corps en uniforme en constituent des temps forts. Les classes viennent contribuer activement à la formation de la personne et du citoyen ainsi qu'aux quatre parcours éducatifs.

La classe défense de Jules Ferry, appelée « classe citoyenne », se distingue particulièrement par sa participation aux activités de commémoration du 8 mai et du 11 novembre, ou au concours national de la résistance et de la déportation. Les enseignantes pilotes du projet sont particulièrement fières de l'investissement des élèves, et conduisent un travail remarquable.

Le document qui vous a été remis doit être replacé dans son contexte. Il fait référence à des initiatives de vie de classe où les élèves souhaitent faire valoir un esprit de cohésion. Il n'y a aucune dérive sectaire ou militariste dans les actions proposées par le groupe.

Veuillez agréer, madame, monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

**Le Directeur académique des services
de l'éducation nationale d'Indre-et-Loire**


Christian MENDIVÉ

Association Libre Pensée
12 rue André Gide
37300 Joué les Tours